



Problématique des haies mortes dans le paysage agricole de la Province du Sourou au Burkina Faso

Josephine YAMEOGO^{1,*}, Patrice ZERBO², Mamounata BELEM O³

1. *Agroforestière, DEF/INERA/CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, BURKINA FASO.*

2. *Ethnobotaniste. Laboratoire de Biologie et Écologie Végétales, UFR / Sciences de la Vie et de la Terre de l'Université de Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo. Burkina Faso. 03 BP 7021 Ouagadougou 03. BURKINA FASO.*

3. *Ethnobotaniste, DEF/INERA/CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, BURKINA FASO.*

*Auteur correspondant. Email : jinayame@yahoo.fr

Mots clés : Haies mortes, abandon, restauration, Sourou

Keywords: Dead fences, abandon, restoration, Sourou

1 RESUME

Le paysage agricole de la province du Sourou est marqué par l'omniprésence des haies mortes. Elles constituent un problème à la gestion durable des ressources végétales. Cette étude vise globalement à connaître la pratique et son importance pour une gestion durable des ressources végétales. De façon spécifique il s'est agi de permettre une bonne compréhension de la confection des haies mortes ; connaître les perceptions paysannes des avantages/raisons et impacts des haies mortes sur l'environnement ; examiner les rôles de l'État et ses partenaires dans l'éradication de cette pratique ; examiner la disponibilité des producteurs pour l'abandon de la pratique. Pour ce faire des interviews de groupes et individuelles ont été réalisées auprès des délégués, des anciens de quatre villages et 80 gestionnaires de champs clôturés par les haies mortes. Le guide d'entretien concernait la confection, la durabilité et les perceptions des producteurs sur les haies mortes ; les actions entreprises par les services publics et privés en faveur de la réduction des impacts négatifs des haies mortes ; l'examen de l'engagement des producteurs à abandonner une telle pratique ; les actions de restauration entreprises. Des observations sur le terrain ont permis de distinguer les différents types de haies et d'identifier les combinaisons d'espèces ligneuses dans leurs confections. Les données obtenues ont permis d'établir la liste des espèces préférées pour la pratique, de déterminer les proportions des paramètres qualitatifs. Les actions entreprises ont été appréciées par méthode de cotation. Il ressort que les haies mortes réalisées par 93% de femmes sont localisées sur les champs de case. Deux méthodes de confection des haies mortes sont identifiées, les dix premières espèces préférées ainsi que leurs combinaisons sont connues. Les producteurs exposent six raisons explicatives de leur adhésion à la pratique et perçoivent principalement cinq impacts négatifs. Des efforts sont consentis par l'État, ses partenaires et les producteurs bien que ceux-ci ont un faible engagement à l'abandon de la pratique. Un travail de longue haleine demeure et consiste à briser la mentalité du producteur par rapport aux haies mortes et mettre en œuvre des mesures d'accompagnement.



ABSTRACT

Issue of dead fences in the agrarian landscape of the Province of Sourou in Burkina Faso

The agrarian landscape of the province of Sourou is marked by the omnipresence of the dead fences. They constitute a constraint of the sustainable management of plant resources. Globally this study aims to know the practice and its importance for a sustainable management of the plant resources. Specifically, it is to allow a good understanding for making dead fences; know the peasant perceptions of the benefits / reasons and impacts of dead fences on the environment; examine the roles of the State and his partners in the eradication of this practice; review the availability of producers to abandon the practice. Therefore, some interviews with groups and individuals at the delegates, the elders from four villages and 80 managers of fields fenced by dead fences have been done. The interviews guide was related to the confection, durability and perceptions of producers on dead fences; actions taken by public and private services to reduce the negative impacts of dead fences; examination of the commitment of producers to abandon such a practice; restoration actions undertaken. Some field observations allow distinguish the different types of fences and identify the combinations of woody species in their confections. The data obtained allowed establish the list of species preferred for the practice, to determine the proportions of the qualitative parameters. The actions taken were assessed by rating method. It appears that the fences realized by 93% of women are located on the house fields. Two methods of making dead fences are identified; the first ten preferred species and their combinations are known. Producers present six explanatory reasons for their adherence to the practice and perceive five main negative impacts. Some efforts are made by the State, his partnerships and producers even the producers are not strongly engaged to abandon the practice. It remains a hard work in the long-term to change the producer's mentality in relation to dead fences and to implement accompanying measures.

2 INTRODUCTION

La gestion des ressources naturelles est un problème complexe dans la mesure où la préoccupation majeure n'est plus de protéger mais de gérer durablement de manière à équilibrer les prélèvements et les restaurations (SAGE, 2015). Les populations rurales disposent de nombreux savoirs locaux en matière de productions agricoles et forestières. En effet, il est maintenant reconnu par de nombreux organismes internationaux (UNESCO, FAO, OMPI), que les sociétés paysannes en particulier ont cumulé dans le monde entier des savoirs empiriques sur les territoires qu'elles occupent. S'intéresser à ces

savoirs, c'est donc contribuer à l'élaboration de stratégies d'action face au défi de gestion durable des ressources posé à l'ensemble des mondes agricoles (Bousset, 2009). Si certains savoirs locaux sont appuyés et améliorés par les scientifiques à cause de leur efficacité, d'autres requièrent un examen particulier afin de ne pas favoriser une dégradation massive et irréversible de ces ressources (CAPES/RGC-B, 2006 ; Sp-CONEDD, 2010 ; CILSS, 2012). Parmi ceux-ci figurent la pratique de la haie morte autour des parcs agroforestiers. En effet le paysage agraire de la province du Sourou se particularise par la présence des haies mortes.



Elles constituent une technique héritée des ancêtres et présente un caractère consommateur de bois (FAO, 2013). Cette pratique se rencontre dans certaines zones du Burkina Faso, telles la province du Sourou. A priori, un encadrement rapproché des producteurs et un examen des stratégies de réduction de la consommation de bois doivent être faits. Cependant pour mieux répondre à cette préoccupation, une bonne connaissance de la pratique, des perceptions qui la soutendent et des efforts déjà déployés dans ce

domaine s'avère indispensable. Ainsi, le présent travail vise globalement à connaître la pratique et son importance pour une gestion durable des ressources végétales. Spécifiquement il s'agira de rechercher les techniques de confection des haies mortes ; recenser les perceptions paysannes des avantages/raisons et impacts des haies mortes sur l'environnement ; examiner les rôles de l'État et ses partenaires dans l'application de cette pratique ; examiner la disponibilité des producteurs pour l'abandon de la pratique.

3 MATERIEL ET METHODES

3.1 Site de l'étude : Le site de l'étude est la Province du Sourou, dans la région administrative de la Boucle du Mouhoun au Nord-ouest du Burkina Faso, située au 13°04'00" de latitude Nord et 30°04'00" de longitude Ouest. Les villages concernés par les travaux sont ceux de Ban, Kamina, Toéré, Tombila où les haies mortes sont considérablement réalisées. Le climat est du type soudano-sahélien marqué par deux saisons pluvieuse et sèche avec des températures qui oscillent entre 27°C et plus de 40°C en périodes chaudes ; 24°C et 28°C en période froide. La pluviométrie moyenne annuelle est d'environ 600 mm. Les sols de la province du Sourou sont des vertisols et des sols isohumiques présentant une bonne capacité de rétention d'eau, riches en minéraux et aptes pour les cultures de maïs, sorgho, mil, coton et riz (PNUD-FEM, 1999). En terme de végétation c'est un secteur peuplé et la savane regorge de parcs agroforestiers dont les espèces dominantes sont *Faidherbia albida*, *Adansonia digitata*, *Vitellaria paradoxa*, *Lannea microcarpa* et *Tamarindus indica* (Fontes *et al.*, 1995 ; GEOCONSEIL, 1996)

3.2 Les interviews de groupes et individuelles : Deux types d'entretiens ont été menés : les focus groupes et les entretiens individuels. Les entretiens de groupe visaient une prise de contact avec les délégués et les

anciens des villages pour présenter les objectifs des travaux et collecter des informations sur l'historique de la pratique des haies mortes. Des entretiens ont également été faits auprès des agents des Eaux et Forêts de la province du Sourou et de personnes ressources du Ministère en charge de l'Environnement afin de collecter les informations relatives aux actions menées par leurs structures pour la réduction des haies mortes ; d'obtenir celles de la gestion des taxes et des frais de permis de coupe collectées auprès des producteurs. Des interviews individuelles ont été réalisées par l'utilisation d'un guide d'entretien. Dans chaque village, 20 producteurs gestionnaires de champs clôturés par des haies mortes ont été identifiés, soit un total de 80 producteurs interrogés. Le guide d'entretien a porté sur l'identification du gestionnaire du parc, la confection, la durabilité et les perceptions des producteurs sur les haies mortes ; les actions entreprises par les services publics et privés en faveur de la réduction des impacts négatifs des haies mortes ; l'examen de l'engagement des producteurs à abandonner une telle pratique ; enfin les actions de restauration entreprises.

3.3 Suivi de la confection des haies mortes : Des séances de suivi de confections des haies mortes ont été effectuées dans le but de rechercher d'éventuelles différentes méthodes de leur confection. Elles consistaient



également à identifier les espèces ligneuses ainsi que les combinaisons possibles pour la réalisation de la haie. Un suivi a été fait auprès de 20 producteurs depuis l'étape de la collecte de bois à l'achèvement de la confection de la haie en passant par les creusages des trous d'insertion des piquets en bois.

3.4 Traitements des données : Les paramètres qualitatifs sont les données d'enquêtes relatives aux proportions des espèces ligneuses de parcs, les raisons de la pratique des haies mortes, les impacts, les actions menées, les engagements des producteurs pour l'abandon des haies mortes. Pour tous ces paramètres, les pourcentages estimés ont été calculés par rapport au nombre total des personnes interrogées (80). La

4 RESULTATS

4.1 Les parcs agroforestiers clôturés par les haies mortes : Les unités de gestion sur lesquelles sont implantées les haies mortes sont essentiellement des champs de case (CDC) gérés par 93% de femmes. Les gestionnaires sont à 95% autochtones et propriétaires ou issus du ménage du propriétaire. Ceux-ci ont l'aptitude d'opérer des changements dans la configuration des parcs agroforestiers. La superficie moyenne d'une unité de gestion est de $0,164 \pm 0,057$ ha. La composante annuelle de ces unités de gestion est constituée des spéculations telles que *Capsicum frutescens* (piment), *Zea mays* (maïs), *Solanum melongena* (aubergine), *Hibiscus esculentus* (gombo), *Lycopersicon esculentum* (tomate), *Gossypium barbadense* (coton). La composante ligneuse ne dépassant pas 3 plants par unité de gestion est constituée de *Adansonia digitata* retrouvée sur

proportion de chaque paramètre a été déduite de l'effectif correspondant au paramètre en rapport avec l'effectif total. La liste des espèces préférées résulte de toutes les espèces citées par les personnes interrogées. Les espèces végétales ont été identifiées conformément à la clé de Berhaut (1967). Après l'identification de la pratique entrant dans la restauration des espaces concernés, l'appréciation de leur adoption a été faite selon une échelle de cotation (N) adaptée de Bart *et al.* (2014). Si la pratique est adoptée par une proportion (p) de producteurs comprise entre 75% à 100% N= 4 ; si $50\% \leq p \leq 74\%$ N= 3 ; Pour $49\% \leq p \leq 25\%$ N= 2 ; Pratique adoptée par $24\% \leq p \leq 1\%$ N= 1 ; Pratique non adoptée : N=0

63% des CDC, *Moringa oleifera* (15%), *Faidherbia albida* (6%), *Acacia nilotica* (5%), *Acacia senegal* (3%), *Mangifera indica* (3%), *Eucalyptus camaldulensis* (1%) et *Lannea microcarpa* (1%).

4.2 Les méthodes de confection des haies mortes : Avant le début des travaux le producteur doit s'assurer de la disponibilité du bois entrant dans cette confection. La figure 1 indique un dépôt de bois sec prêt à être utilisé. Les travaux ont permis de distinguer deux méthodes de confection des haies. La première présentée (HM1) par la figure 2 est consommatrice de bois de plants adultes. Il consiste d'abord à creuser un trou profond d'au moins 20 cm sur le périmètre du champ et ensuite disposer verticalement et de manière contiguë les branches vigoureuses taillées dépourvues de leurs feuilles ou folioles.



Figure 1 : Dépôt de bois sec utile pour la confection des haies mortes



Figure 2 : Méthode HM1 de confection de haies mortes à piquets de bois serrés

Après implantation du bois, des cailloux gravillonnaires sont déversés dans le trou pour contribuer à maintenir verticalement les branches, puis le trou est entièrement comblé avec la terre issue du creusage. Dans l'objectif

de maintenir les branches soudées l'une à l'autre, une ceinture de bois attachée à l'aide d'une corde solide est confectionnée presque au milieu de la hauteur de la haie. Sur une superficie de 0,12 ha le travail dure environ 2

semaines et nécessite 3 charrettes de gros bois. La charrette telle que les producteurs la remplissent contient environ 2,5 à 3 stères de bois. La seconde méthode (HM2) moins consommatrice de bois requiert le creusage de succession de trous d'environ 10 cm de profondeur sur la largeur de la haie (figure 3). La distance qui sépare deux trous consécutifs

est d'environ 1m. De part et d'autre de chaque trou est implanté un piquet en gros bois. Les espaces entre les bois sont comblés par des branchettes d'espèces comme *Guiera senegalensis* et les branchettes épineuses de *Acacia nilotica* et *Acacia senegal*. Sur une superficie de 0,12 ha la confection durerait 1 semaine et nécessiterait environ 2 charrettes de bois.



Figure 3 : Méthode HM2 de confection de haies morte à piquets de bois espacés

Tableau 1 : Espèces préférées et les combinaisons pour la réalisation des haies mortes

N ^o	Espèce préférée	P(%)	Espèces de combinaisons
01	<i>A. leiocarpus</i>	74	<i>Z.mauritiana</i> + <i>G. senegalensis</i> <i>A.indica</i> + <i>C.micranthum</i> + <i>Z.mauritiana</i> + <i>G.senegalensis</i> <i>A.indica</i> + <i>G.senegalensis</i> <i>A.indica</i> + <i>C.micranthum</i> + <i>G.senegalensis</i> <i>C.micranthum</i> + <i>T. avicinnioides</i> + <i>G.senegalensis</i>
02	<i>A. indica</i>	58	<i>A.leiocarpus</i> + <i>G.senegalensis</i> <i>C.glutinosum</i> + <i>A.leiocarpus</i> <i>C.micranthum</i> + <i>A.leiocarpus</i>
03	<i>C. micranthum</i>	54	<i>C.glutinosum</i> + <i>T. avicinnioides</i> + <i>A.leiocarpus</i> <i>D.mespiliformis</i> + <i>C.glutinosum</i> + <i>T. avecnioides</i> <i>D.mespiliformis</i> + <i>A.sieberiana</i>
04	<i>C. glutinosum</i>	53	<i>A.indica</i> + <i>D.mespiliformis</i> + <i>T. avicinnioides</i>
05	<i>D. mespiliformis</i>	34	<i>G. senegalensis</i>
06	<i>G. senegalensis</i>	30	Elle se combine avec toutes les autres espèces préférées
07	<i>T. avicinnioides</i>	28	<i>C.glutinosum</i> + <i>A.indica</i> <i>D.mespiliformis</i> + <i>A.indica</i> <i>C.micranthum</i> + <i>G.senegalensis</i>
08	<i>A. sieberiana</i>	9	Elle se combine avec toutes les autres espèces préférées



09	<i>A. senegal</i>	4	Elle se combine avec toutes les autres espèces préférées
10	<i>A. nilotica</i>	3	Elle se combine avec toutes les autres espèces préférées

4.3 Les espèces ligneuses préférées pour la confection des haies mortes :

Le tableau 1 présente d'une part la liste des espèces préférées pour les haies mortes et les proportions liées à leur présence dans les unités de gestion. D'autre part les principales combinaisons de ligneux pour la confection de ces haies sont présentées. Au total dix espèces principales préférées sont répertoriées. Lorsqu'une espèce préférée est la principale pour la confection de haies, les possibilités de la combiner avec d'autres espèces varient de 1 à 5, exception faite pour *Guiera senegalensis*, *Acacia sieberiana*, *Acacia nilotica*, *Acacia senegal*. Ces dernières se combinent avec toutes les autres espèces dans le cas des HM2 où il est indispensable de combler les espaces vides par des branches épineuses et de *Guiera senegalensis*. Ainsi, la confection d'une haie nécessite la collecte de bois de diverses espèces

4.4 Les raisons et avantages de la pratique de haies mortes : Comme l'indique la figure 4, actuellement plusieurs raisons et

avantages sont évoqués par les producteurs pour expliquer leur intérêt à la confection des haies mortes autour de leurs champs. La principale raison est la protection des spéculations maraîchères et légumineuses contre les animaux surtout aux voisinages des concessions. Tous sont unanimes que les haies mettent les cultures à l'abri du broutage des animaux domestiques. Une raison aussi importante est la conception selon laquelle la mise en place des haies mortes est une technique de bonne gestion des parcelles héritée des grands-parents. Elle permet à la fois la protection des cultures pour obtenir de meilleures performances agricoles et la délimitation des parcelles afin d'éviter des conflits de tout genre. Les producteurs perçoivent également que le bois mort collecté après la durée de vie d'une haie morte constitue une source d'énergie pour la cuisson des aliments. Pour eux la haie morte présente donc un double intérêt.

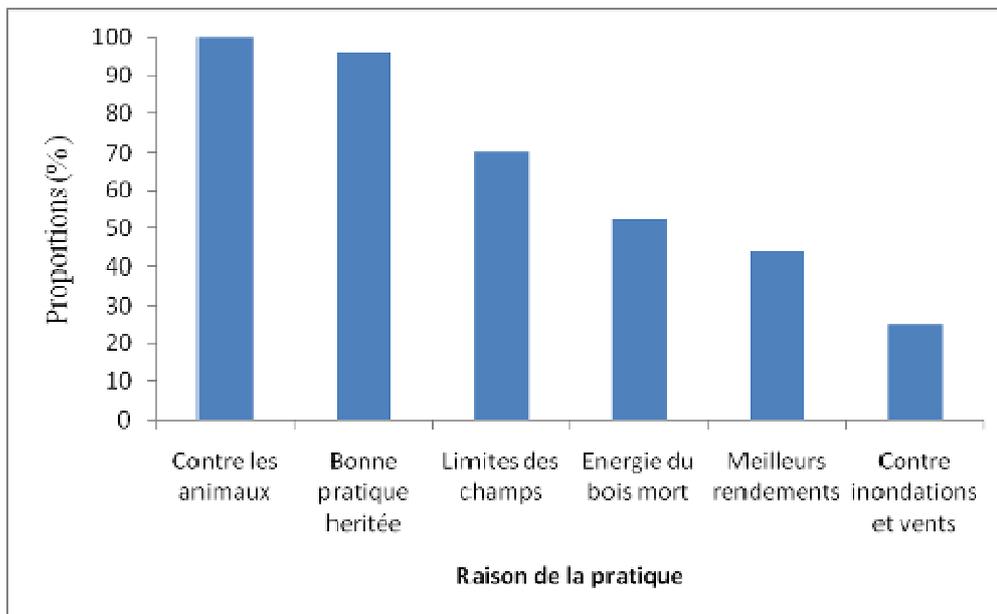


Figure 4 : Les raisons de la pratique des haies mortes

4.5 Perceptions des paysans des impacts de la pratique de haies mortes :

Les raisons et avantages ci-dessus évoqués n'ont pas fait obstruction à la perception des producteurs en ce qui concerne les impacts de la pratique de la haie morte sur l'environnement (figure 5). Il ressort que la disparition des espèces ligneuses est perçue comme une menace au patrimoine végétal. Il en est de même pour la faune qui selon les producteurs ne retrouve pas leurs habitats initiaux suite à de considérables

défrichements et elle est obligée de libérer les lieux. Pour une forte proportion des personnes interrogées (71%), il y a un lien entre la dégradation de la végétation et celle des sols. Les sols défrichés perdent progressivement leurs aptitudes agricoles. La plupart des producteurs a appris au cours des sensibilisations sur la gestion de l'environnement que le défrichement des terres favorise divers maux tels que l'avancée du désert et les mauvaises pluviométries.

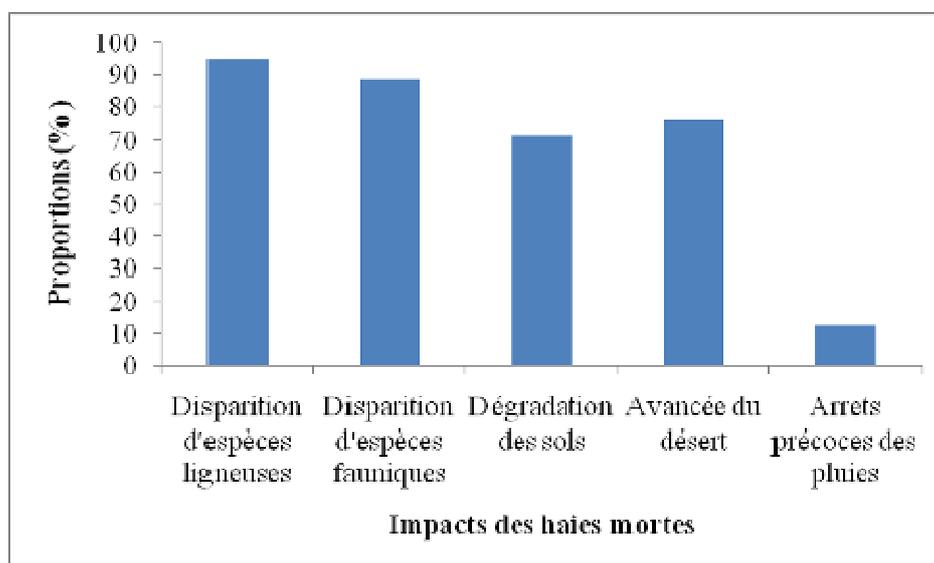


Figure 5 : Perceptions des impacts négatifs des haies mortes par les producteurs

4.6 Actions menées par l'État et ses partenaires pour réduire les impacts des haies mortes :

Des actions conduites par les services publics et privés ont pu être recensés sur les sites de l'étude (Tableau 2). Elles concourent à réduire les impacts négatifs de la pratique des haies mortes sur l'environnement. Selon les personnes interrogées, bien que des actions de sensibilisations et de formations soient dispensées par les agents des Eaux et Forêts, ceux-ci mettent l'accent sur les collectes des taxes et les délivrances des permis de coupe. La faible collaboration entre les populations et ces agents est le plus souvent due aux actions de répression. Par ailleurs la

Fondation NATURAMA et le Millenium Challenge Account Burkina Faso (MCA-BF) ont œuvré à sensibiliser les producteurs sur les reboisements, la formation sur les pratiques des haies vives en remplacement des haies mortes ainsi que diverses autres actions mentionnées au Tableau 2. Les producteurs mettent l'accent sur les contributions du MCA-BF qui, selon eux, au cours de la campagne 2012-2013 ont permis à environ 230 producteurs et 4 coopératives de bénéficier d'appuis pour les plantations. De même des femmes ont été massivement appuyées pour réaliser les haies vives défensives en remplacement de haies mortes traditionnelles dans les jardins

marâchers. Elles ont mis en place des haies vives épineuses autour des haies mortes (figure

6). Lorsque ces haies vives sont développées, les piquets des haies mortes ont été arrachés.



Figure 6 : Remplacement d'une haie morte par une haie vive de *Acacia nilotica*

Tableau 2 : Actions menées par l'État et ses partenaires sur les sites de l'étude

N ^o	STRUCTURE	ACTIONS
01	Directions Régionale et Provinciale, Services départementaux de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique DREEVC, DPEEVC, SDEEVC	Collecte de taxes et délivrance de permis de coupe Sensibilisation à la pratique des haies vives au détriment des haies mortes Sensibilisations/Formations sur les reboisements Sensibilisations sur les techniques de défriches Répressions contre les coupes abusives, le non respect des règles de coupes
02	Fondation NATURAMA	Sensibilisation sur la gestion des massifs forestiers Reboisement sur les sites dégradés Restauration des massifs Sensibilisation sur le changement climatique et gestion des massifs forestiers



03	Millennium Challenge Account Burkina Faso – Diversification Agricole MCA-BF/AD10	Sensibilisation sur l'abandon des haies mortes Sensibilisation /formation sur la création des haies vives Octrois de plants pour la mise en place des haies vives Assistance technique sur la création des haies vives en remplacement des haies mortes Mises en place de sites pilotes de remplacement de haies mortes par des haies vives Sensibilisations sur la gestion des massifs forestiers
----	--	---

4.7 Examen de l'engagement des producteurs pour l'abandon des haies mortes :

Trois types d'engagements sont affichés par les producteurs en ce qui concerne la poursuite ou l'abandon de la pratique de la haie morte (Tableau 3). La plus forte proportion (61,25%) des producteurs promet abandonner si toutefois il y a des mesures d'accompagnement de la part de l'État et ses partenaires. Leur préoccupation est de parvenir à protéger leurs productions par des haies vives d'espèces ligneuses épineuses. Les deux autres groupes de producteurs ont des réponses catégoriques notamment la décision d'abandonner la pratique les années prochaines

à cause de la raréfaction des ligneux entrant dans la confection des haies et de leur bonne compréhension de la dégradation des ressources naturelles suite aux diverses sensibilisations. Le dernier groupe (21,25%) s'affiche avec un refus catégorique d'abandonner la pratique perçue non seulement comme un héritage parental de savoir-faire traditionnel mais aussi comme la voie d'obtention de meilleurs rendements des cultures. En outre, les plants de *Adansonia digitata*, *Moringa oleifera* et ceux du maraichage ne peuvent être produits sans les haies mortes de protection.

Tableau 3 : Engagements des producteurs pour l'abandon des haies mortes et leurs justifications

Type d'engagement	Proportions des producteurs (%)	Justification
Prêts à abandonner les haies mortes les prochaines saisons	17,50%	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition des espèces de bonne qualité • Parcours de longues distances pour la collecte de bois • Bonne compréhension de la dégradation des ressources végétales
Abandons avec conditions	61,25%	<ul style="list-style-type: none"> • Octrois de plants d'espèces épineuses pour la réalisation de haies vives • Appuis exigés pour des plantations d'espèces à usages multiples • Faciliter l'acquisition de grillages de clôtures des champs de cultures maraichères
Refus catégorique d'abandonner	21,25%	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique héritée devenue une habitude pour les femmes dans la production de condiments • Les rendements sont toujours meilleurs avec les haies mortes • Impossibilité de planter <i>Adansonia digitata</i>, <i>Moringa oleifera</i> et faire du maraichage sans protéger les champs par les haies mortes



4.8 Actions de restauration menées par les producteurs : Les résultats sont présentés par le Tableau 4. Chez les producteurs, les actions de restauration sur les unités de gestion bénéficiaires des haies mortes et sur les espaces défrichés peuvent être distinguées en quatre groupes. Il y a dans un premier temps ceux qui n'entreprennent rien. Les raisons avancées sont les manques de plants, de main d'œuvre et de moyens de protection des jeunes plants. Le

semis direct est réalisé par plus de 75% des producteurs dans les champs de case où le broutage est limité. Quand aux plantations elles concernent d'autres espèces que celles coupées pour les haies dans les champs de case. C'est en zones dégradées que les espèces des haies sont plantées ; par contre les techniques de régénération naturelle assistée (RNA) y sont moins pratiquées à cause des ravages des animaux.

Tableau 4 : Les actions de restauration identifiées

Actions de restauration	CDC	Espaces dégradés	Note totale
Néant	1	1	2/8
Semis direct	4	1	5/8
Plantations des espèces coupées	0	3	3/8
Plantations d'autres espèces	4	2	6/8
RNA	4	1	5/8

Pratique adoptée par 75% à 100% des producteurs : p= 4 ; Pratique adoptée par 50% à 74% : p= 3 ; Pratique adoptée par 49% à 25% : p= 2 ; Pratique adoptée par 24% à 1% : p= 1 ; Pratique non adoptée : p=0

5 DISCUSSION AND CONCLUSION

La haie morte tout comme la haie vive est généralement artificielle et entretenue. Elle est la marque d'une sédentarisation ou d'une volonté d'organisation de l'espace avec diverses fonctions (ICRAF, 2012). Dans la province du Sourou, la principale raison est la protection des cultures contre la divagation des animaux en saison sèche. Ce phénomène est récurrent partout en zones rurales au Burkina Faso et explique de nombreux conflits agriculteurs-éleveurs. Particulièrement dans cette province cette raison avancée est confirmée par les difficultés, voire les échecs rencontrés par des projets et programmes exécutés dans les actions de restaurations et les aménagements des périmètres irrigués de la Boucle du Mouhoun (MCA-BF/AD10, 2014). Les travaux de productions agricoles et de restauration des ligneux ont toujours été confrontés aux

broutages et piétinements des animaux. Il y a donc un lien historique et étroit entre la pratique et les connaissances traditionnelles envisagées par les producteurs dans le but de protéger les cultures. En effet, il est également perçu comme moyen de récupération de bois mort pour satisfaire aux besoins en énergie. Comparée à la haie vive, la haie morte présente des limites quant à sa durabilité. Elle doit être renouvelée en moyenne tous les deux ans. Les travaux de Levasseur *et al.* (2009) recommandent le renouvellement de ces haies chaque année à cause des attaques des termites, quelques fois des assauts du bétail ainsi que les eaux de pluies qui fragilisent le bois mort. Il y a cependant une prise de conscience chez les producteurs, que les haies mortes sont une source de destruction massive des ligneux et de dégradation des ressources végétales, ce qui



explique les résultats obtenus dans l'examen des perceptions paysannes des impacts de la pratique de la haie morte sur l'environnement. Elle a toujours été une pratique consommatrice de matériel végétal mort tel que les troncs d'arbres, les branches, les résidus de récoltes. Les actions qui s'apparentent à elle dans la province du Sourou sont la coupe du bois vert pour la confection de tuteurs de tomate et le fumage du poisson (IUCN, 2010). C'est pourquoi des efforts sont consentis par les structures publiques, privées et par les producteurs pour réduire les effets néfastes voire freiner la pratique de la haie morte. Les populations participent aux séances de sensibilisations-formations, paient les taxes et les permis de coupes. Les plantations d'arbres dans le cadre des campagnes de reforestations des services des Eaux et forêts, des projets et associations sont un atout pour la reconstitution du couvert végétal dégradé. Les formations dispensées par le MCA-BF et la Fondation NATURAMA pour le remplacement des haies mortes par les haies vives ainsi que la mise en place de sites pilotes sont d'une importance capitale et elles ont été bien ciblées en ce sens que les femmes ont été fortement impliquées. Malgré tout cela, de l'examen des engagements des producteurs pour l'abandon des haies mortes, il ressort deux obstacles majeurs, le premier étant le fait que la population considère la pratique comme un héritage de connaissance ancestrale nécessaire pour obtenir de meilleurs rendements de cultures. Dans cette conception, le souci primordial n'est pas la préservation des ressources ligneuses mais la perpétuité d'une habitude ancestrale indispensable pour obtenir la clémence de la nature. Il s'agit là d'une mentalité difficile à briser à courts termes. Ceci a été confirmé par une personne ressource de la Direction Nationale des Eaux et Forêts qui atteste que de toutes les mesures préconisées, aucune n'a pu faire fléchir les usagers de la haie morte, sauf « les trois luttes » qui ont eu un

effet qui a duré le temps de la Révolution de la période 1983-1987. Quand on compare la liste d'espèces conservées dans ces parcs et celle des espèces utilisées dans la confection des haies mortes il apparaît qu'il y a plus d'espèces détruites que conservées. Le second obstacle est l'attitude des populations vis à vis de la gestion des taxes et des frais de coupe. Elles supposent que ces collectes devraient être réinvesties dans les espaces dégradés. Il existe donc une insuffisance de communication entre les agents des Eaux et Forêts et les populations qui ne se considèrent pas responsables de la dégradation végétale par les haies mortes. Or la gestion des recettes obéit à l'unicité des caisses, ce qui signifie que les recettes sont versées dans les caisses de l'État au même titre que toutes les autres recettes des départements ministériels. On peut retenir que dans la province du Sourou il y a une forte pression agropastorale sur les ressources forestières. Le broutage, le piétinement, les coupes et mutilations par les éleveurs, les fréquences élevées des feux de brousse, tout cela est renforcé par les coupes du bois vert pour la confection des haies mortes (MCA-BF /AD10, 2014). Ainsi comme actions à recommander, il s'agira de renforcer la collaboration entre les services techniques et les producteurs pour la préservation des ressources naturelles ; poursuivre les sensibilisations sur les méfaits des haies mortes; vulgariser et susciter chez les producteurs l'intérêt pour la méthode de production des haies vives en remplacement des haies mortes mise en place par le MCA-BF ; sensibiliser et former les producteurs dans les pratiques de la régénération naturelle assistée (RNA), l'agroforesterie ; la formation sur les techniques de friches et la création de nouveaux champs ; dynamiser les groupements villageois de gestion des ressources forestières ; créer ou restaurer des bosquets villageois. Au-delà de ces aspects techniques il importe de noter que la pratique est justifiée par des considérations socioculturelles à prendre en compte dans les



sensibilisations en vue de parvenir à l'abandon

des réalisations des haies mortes.

6 REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les populations des sites de l'étude ainsi que les agents des Eaux et Forêts de la province du Sourou et du Ministère

en charge de l'Environnement pour leurs appuis.

7 REFERENCES

- Bart K, Antonetti P. and Chabrol L: 2014. Bilan de la problématique de la végétation invasive en Auvergne. Conservatoire botanique du Massif central/ Direction Régionale, DREALA, France. 34 pp.
- Berhaut J : 1967. Flore du Sénégal. Clairafrique, Dakar. 485 pp.
- Bousset C : 2015. Mémoire sur les Savoirs Écologiques Paysannes (SEP), France. 111 pp.
- CAPES/RGC-B : 2006. État des lieux des savoirs locaux au Burkina Faso. CAPES/RGC-B, 1st Edition Ouagadougou, Burkina Faso. 379 pp.
- CILSS : 2012. Bonnes Pratiques Agro-sylvo pastorales d'Amélioration Durable de la Fertilité des Sols au Burkina Faso. CILSS-UE, Ouagadougou, Burkina Faso. 202 pp.
- FAO : 2013. Haies vives et brise-vents ligneux. FAO, Nairobi, Kenya. 4 pp.
- Fontes J. and Guinko S: 1995. Carte de la végétation et de l'occupation des sols du Burkina Faso. Toulouse, France, 67 pp.
- GEOCONSEIL : 1996. Élaboration d'une monographie nationale sur la biodiversité, étude sur la collection des données et l'identification des cartes pour la mise en place d'un SIG CONAGESE, Burkina Faso. 20 pp.
- Guinko S: 1984. Végétation de la Haute - Volta. Thèse de Doctorat d'État. 2 Tomes. Université de Bordeaux III, France. 394 pp.
- ICRAF : 2012. Essai de reconstitution du cadre d'action et des opportunités en matière d'agroforesterie en République Démocratique du Congo : Perspectives pour une politique publique. Nairobi, Kenya. 154 pp.
- IUCN : 2010. Valeur économique de la vallée du Sourou : une évaluation préliminaire. IUCN, Ouagadougou, Burkina Faso. 46 pp.
- Levasseur V, Olivier A. and Niang A : 2009. Protection des cultures à l'aide de la haie morte et de la haie vive dans la région de Ségou, au Mali. *Tropicultura* 2 : 115-118.
- MCA-BF/AD10 : 2014 : Assistance technique pour la mise en œuvre d'activités de diversification de l'agriculture et d'accès au financement rural dans le cadre du Projet de Développement Agricole (AD-10), Livrable 138D, Ouagadougou, Burkina Faso. 80 pp.
- PNUD-FEM : 1999 : Monographie nationale sur la biodiversité au Burkina Faso. SP-CONEDD-CBD, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Ouagadougou, Burkina Faso. 180 pp.
- SAGE : 2015. Plan d'aménagement et de gestion durable. SAGE Cher amont, France. 150 pp.
- SP-CONEDD : 2010. Étude sur les meilleures pratiques de gestion durable des terres. 33 pp.